



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 mai 2015

Communiqué de presse

Investissements d'Avenir : Action Projets Agricoles et agroalimentaires d'Avenir (P3A) Lancement du troisième appel à projets dans les secteurs agricoles et agroalimentaires par FranceAgriMer

La Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, vous informe qu'un appel à projets «**Innovation et compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires**» est lancé. Cet appel à projets, doté d'une enveloppe de 45 M€ est ouvert à l'ensemble des filières du secteur agricole et agroalimentaire et s'inscrit dans le cadre des priorités identifiées dans les «stratégies 2025 de filières» et dans le plan industriel Agroalimentaire «Produits innovants pour une alimentation sûre saine et durable» de la Nouvelle France Industrielle.

Il est composé de 2 volets :

- Le volet générique «**projets structurants des filières agricoles et agroalimentaires (PS2A)**», vise à soutenir des projets présentant des retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, procédés, services, organisations et technologies. Il est ouvert jusqu'au 5 mai 2016 aux projets dont l'assiette minimale de dépenses éligibles est d'1 M€;
- Le volet simplifié «**Initiatives innovantes dans l'agriculture et l'agroalimentaire (2I2A)** » vise à soutenir des projets à un stade précoce de leur développement. Ce volet est ouvert jusqu'au 26 février 2016 aux projets dont l'assiette minimale de dépenses éligibles est de 200 000 €. A l'issue d'une instruction limitée à 6 semaines, une subvention de 200 000 € maximum peut être accordée aux projets sélectionnés. Ceux-ci peuvent bénéficier également d'un soutien à la valorisation de leurs résultats, par l'organisation d'une mise en relation avec des clients potentiels et la constitution possible de projets collaboratifs visant les étapes suivantes du développement et de l'industrialisation des travaux.

Pour télécharger l'appel à projet et le dossier de candidature :

<http://www.franceagrimer.fr>

Correspondant DAAF: Anny TANASI 0596 71 20 47

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 1/1